



www.tresor.cgt.fr/23/

N°2 février 2011

Elections cantonales : Réserve !!!

Les élections reviennent et les directives préfectorales aussi. Il en est ainsi de celle qui concerne la période de réserve à l'occasion des élections cantonales.

Fidèle à ses habitudes, la préfecture de la Creuse n'a pas perdu de temps pour transmettre les instructions du Ministre de l'intérieur.

Le courrier adressé aux Directeurs indique :

« vous éviterez de participer à compter du lundi 14 février 2011 (début du dépôt des candidatures), aux manifestations publiques susceptibles de présenter un caractère préélectoral soit par des discussions qui pourraient s'y engager, soit en raison de la personnalité des organisateurs ou des invités ».

« Pendant la campagne électorale, qui s'ouvrira le 7 mars 2011, vous vous abstenerez de prendre part à toute cérémonie des organisateurs ou des invités ».

Cette directive a été relayée un peu hâtivement, par la direction des finances publiques. Les agents de toutes catégories en ont pris connaissance et se sont (à nouveau) posés des questions et nous ont interpellés.

La CGT a rencontré la direction locale pour demander des explications.

Pour la direction, cette période de réserve s'entend pendant les fonctions professionnelles des agents.

En dehors de leur travail, les agents sont des citoyens libres, heureusement. Ils peuvent donc participer à des réunions, meetings ou autres, à l'occasion des élections cantonales.

Il est vrai qu'à la lecture de la missive préfectorale, cela paraît évident !!!

A l'occasion des prochaines échéances électorales de 2012, la CGT a demandé que cette précision soit apportée lors de la diffusion de ce type de message. Elle a son importance et ne sèmera pas la confusion.

Le syndicat national a été prévenu de ce courrier. Le ministre des Comptes Publics et celui de la Fonction Publique vont être saisis.

Billet du meurt

Une grande première vient de se produire le vendredi 4 février 2011 à la Direction Départementale des Finances Publiques.

Les locaux ont été fermés. L'accueil du public n'a pas été assuré et la caisse n'a pas été ouverte. Cette situation n'est pas la conséquence d'un mouvement social. C'est un manque de personnel qui est à l'origine de cet état de fait.

Les différentes maladies (de saison) ont affecté un certain nombre d'agents et il n'y avait plus personne pour effectuer les remplacements et assurer ainsi la continuité du service public.

**Les effectifs étant réduits à la portion la plus congrue, voilà le résultat aujourd'hui !!!
Vive la R.G.P.P. !!!**

Pourtant, à l'occasion d'une interview de notre directeur, le quotidien La Montagne titrait « un mieux pour les usagers et les agents » dans le contexte de la fusion.

L'empilement de cadre A+ ne semble pas très efficace pour régler les problèmes. Le récent rapport de l'Assemblée Nationale sur la DGFIP le souligne par ailleurs.

Lorsque certains généraux mexicains sont absents le service public est malgré tout assuré. **En revanche, si les « petites mains » (en quelque sorte : le petit personnel) viennent à manquer on s'en aperçoit immédiatement au niveau de l'accueil du public.**

Nous avons la faiblesse de penser que ce triste fait se reproduira.

Il ne faudrait pas oublier que le service public doit être accessible à toutes les populations sur tout le territoire. Notre direction semble oublier que les usagers de nos services sont aussi des citoyens qui ont le droit d'accéder aux services dits publics.

Cap 11 février 2011

CAP C

- Nora GAUMET-domaines- est affectée mi-temps service recouvrement et mi-temps service Dépôt Service Financier. Elle devrait intégrer en fin d'année et à temps complet le service recouvrement en remplacement d'un agent du service qui fera valoir ses droits à la retraite.
- Annie LUCAS -Val de Marne- est mutée à la trésorerie de Gouzon
- Olivier FRAPPAT - Hauts de Seine est affecté à la trésorerie de St Vaury.
- Olivier TORTORAT – Aisne – est muté à la trésorerie de Chénérailles.

La CGT et Fo se sont prononcés pour ces mutations.

- ❖ Joël PHILIPPON est muté de la Paierie départementale à la Direction service logistique courrier (régularisation d'une situation). **Les organisations syndicales ont voté contre cette régularisation / mutation.** Cet agent a été nommé dans ce service (où en principe il n'y a pas d'emploi libre) au détriment d'une autre personne qui effectue une demande depuis 4 ans.

CAP B

- Judith BUSSON –mi-temps Dépôt Service Financier et agent enquêteur- est affectée à temps complet au service D S F.
- Sylvie PACAUD - service Dépôt Service Financier- est mutée à Chambon sur Voueize.
- Marie Laure DEBROSSE - Hauts de Seine- est mutée à la Paierie départementale.
- Barbara DEMENJOD –Gers- est mutée à Aubusson.
- Mireille DEPECHE –Gouzon- est mutée à Chénérailles.

Les syndicats CGT et FO se sont prononcés pour ces mutations.

La règle creusoise voulait que les mutations internes priment les arrivées de l'extérieur. La nouvelle direction a dérogé à cette règle lors de ce mouvement. Ainsi, un agent de la TP n'a pas obtenu satisfaction.

REUNIONS AUBUSSON:

Depuis quelques mois, notre direction départementale a décidé « d'optimiser » l'immeuble des Finances Publiques à Aubusson. En effet, ces dernières années, les suppressions d'emplois et de certains services sur le site d'Aubusson, ont créé des espaces libres inoccupés, voire de véritables salles de bal!!!

Pour ces raisons, « vive les suppressions d'emplois », notre direction a décidé d'accueillir d'autres administrations : cela a commencé en septembre avec l'accueil de bureaux de l'éducation nationale au second étage.

En début d'année, le 11 janvier, le directeur départemental s'est déplacé sur le site. Il a d'abord rencontré les agents pour répondre à leurs interrogations puis discuté de la réorganisation des services des Finances Publiques afin d'accueillir les services de l'Action Sociale du Conseil Général. Il s'est déplacé avec une idée bien précise : déménager nos services au rez-de-chaussée. Les agents, ainsi que les chefs de service refusant cette proposition, ont avancé une autre alternative : des services des Finances Publiques déménagent au 1^{er} étage : l'accueil et la Conservation des Hypothèques.

Cette alternative a été travaillée par les collègues d'Aubusson et lors de la dernière réunion en date du 16 février 2011. La Direction a accepté le plan élaboré avec les agents, avec quelques aménagements.

Il est intéressant de remarquer que lorsque la Direction accepte la concertation et le dialogue avec les agents concernés, des solutions peuvent être envisagées. Qu'en est-il pour les suppressions d'emplois et plus largement sur les conditions de travail.